



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

POUR UN VÉRITABLE PLAN CANICULE LOCAL !

Un court message en diffusion à tous, non signé, a été envoyé mardi 11 août en fin de journée pour informer le personnel de la ville que le département des Pyrénées-Orientales était de nouveau placé en vigilance orange canicule. S'ensuit un petit bulletin météorologique et c'est tout. Pourtant, ce n'est que la cinquième vague de fortes chaleurs que le pays traverse depuis mai... Mercredi 12 août, le visuel, déjà diffusé le 28 mai pour la première canicule, a été renvoyé par mail. Fort bien, mais cela reste des incitations individuelles. Enfin, vendredi 14 août, un dernier message, toujours non signé, annonce la fin de l'alerte canicule pour le lendemain. **C'est vraiment trop succinct et inadapté par rapport à la situation.**



Depuis l'an dernier, il y a une meilleure prise en compte des fortes chaleurs. Des climatiseurs mobiles ont été installés dans certains locaux administratifs. Un effort a été fait sur le renouvellement du vestiaire des équipes techniques et des Équipements de Protection Individuelle (EPI). La situation des agents de la Propreté Urbaine a été prise en compte avec la mise à disposition de véhicules climatisés, l'achat de matériel réfrigérant, des pauses rallongées. Tout cela va dans la bonne direction. Tout comme l'application du décret qui a obligé la collectivité à fournir 3 litres par jour pour les agents sans accès à un point d'eau potable.

Par contre, l'éparpillement des services administratifs dans tout le centre-ville dans des bâtiments anciens et souvent historiques rend difficile des travaux d'isolation et pose la question de la **construction d'un édifice regroupant l'ensemble des services et permettant un accueil et des conditions de travail dignes.**

CANICULE
AU TRAVAIL :
ET VOUS,
COMMENT
ÇA SE PASSE ?

Répondez à l'enquête CGT

Vous pouvez
toujours répondre
à cette enquête en
flashant ce
QR-code !

Mais cette année encore, la CGT des territoriaux de Perpignan déplore le manque d'une véritable coordination des services. Elle revendique une gestion d'ensemble d'un phénomène qui non seulement se répète sur un plus grand nombre de semaines mais aussi qui s'intensifie année après année.

La santé des agents ne doit pas dépendre du verdict d'un responsable de service, ni du service dans lequel ils travaillent. En attendant des protections durables au niveau national par une nécessaire amélioration des lois existantes, la collectivité peut et doit changer les choses. **A quand la mise en œuvre d'un plan canicule local digne de ce nom pour le personnel ?**

La CGT des territoriaux de Perpignan revendique donc **un plan canicule local avec des paliers suivant l'échelle des alertes canicules. Il pourrait comprendre :**

- ✓ **une véritable adaptation de l'organisation du travail (horaires, charge de travail, effectifs, locaux, équipements...)**
- ✓ **Une harmonisation des pratiques afin que tous les agent-es bénéficient du même niveau de protection,**
- ✓ **Le recours au télétravail pour les tâches qui sont télétravaillables,**
- ✓ **La possibilité pour les agent-es les plus fragiles de pouvoir partir de leur poste,**
- ✓ **La priorisation des tâches dans les services techniques pour éviter la mise en danger des collègues.**